

CORBIE

La commune se place en pionnière avec son réseau de chaleur rural

Une chaufferie bois et gaz irrigue désormais une vingtaine de bâtiments publics, où l'on s'attend à faire de 5 à 10 % d'économies par rapport aux anciennes chaudières.



La chaufferie collective irrigue en eau chaude plusieurs gros consommateurs d'énergie, dont la piscine. Les établissements scolaires alimentés, ainsi que la médiathèque, une école et encore le siège de la Communauté de communes.

A SAVOIR
4 millions d'euros : le coût du projet, subventionné à 50 % par la Région, l'Europe et de l'ADEME (Fond chaleur), le reste du financement étant assuré par la FDE 80.
2150 kW : la puissance de la chaudière au bois, complétée pour les périodes hivernales par une autre au gaz (2350 kW)
3320 tonnes : le bois qui sera consommé chaque année
63 tonnes : la quantité de cendres chaque année qui finira en épandage.
2,5 km : la longueur du réseau qui irrigue 24 bâtiments publics.
30 m³ : la réserve tampon d'eau chaude.
5 à 10 % : les économies attendues par rapport aux énergies fossiles.

Funée blanche, intercalées au loin dans l'axe des deux tours de l'abbatiale, les cheminées de la nouvelle chaufferie collective de Corbie dominaient à plein ce jeudi, comme pour mieux célébrer l'avènement du réseau de chaleur de la commune. Après Amiens, Abbeville ou encore Saint-Quentin, l'heure est désormais venue pour les petites villes de se lancer à leur tour dans

les réseaux de chaleur. Celui de Corbie restera comme « le premier en milieu rural, financé et réalisé par la Fédération départementale d'énergie de la Somme », s'en sont félicités les chevilles ouvrières de ce projet, dont « l'origine remonte à plus de dix ans », ra rapporté le maire, Alain Babbaut, après avoir inauguré l'équipement.

TOUTS IDEALEMENT SITUÉS EN PROXIMITÉ
Depuis fin décembre-début janvier, ce nouveau réseau collectif irrigue en eau chaude plusieurs gros consommateurs d'énergie, dont la piscine, les établissements scolaires alentours, ainsi que la médiathèque, une crèche ou encore le siège de la Communauté de communes. Tous sont idéalement situés en proximité de la nouvelle chaufferie construite en voisinage du collège Engère-L'abbaye, dans le jardin des moines de l'abbaye. Malgré quelques soucis de démarrage essayés au centre hospitalier, le principal bénéficiaire du réseau, la quasi-totalité des sous-stations de pompage du réseau de chaleur de la commune. Après Amiens, Abbeville ou encore Saint-Quentin, l'heure est désormais venue pour les petites villes de se lancer à leur tour dans

de transférer sa compétence pour ce dossier à la Fédération départementale de l'énergie de la Somme (FDE 80). Un choix qui aura permis de sortir cet équipement à 4 millions d'euros. Sa construction a été confiée au groupe Lhotellier et son exploitation de la chaufferie à l'entreprise Viria.

DAUTRES PROJETS À VENIR

« Corbie va nous servir de référence », Jean-Claude Moigand, le président de la Fédération départementale d'énergie de la Somme, attendait lui aussi avec impatience ce premier réseau de chaleur rural, réalisé par sa fédération, pour convaincre d'autres collectivités de se lancer. Une quinzaine de projets de réseaux sont déjà identifiés à travers la Somme, comme à Fossettes-en-Santerre ou Friville-Escarbotin, dont quatre sont jugés très avancés. Le prochain sortira à Roye. A Doullens, la FDE a lancé une étude pour une mise en service prévisionnelle en 2021 d'un équipement qui sera augmenté d'un méthaniseur. En dehors de la FDE, la région communale de Montdidier prévoit également une extension de 6 km de son réseau de chaleur (très en 2008) et la construction d'une nouvelle chaufferie biomasse. « Sur les 280 communes de la Somme, 180 sont encore uniquement chauffées aux énergies fossiles », rappelle Delphine Rogier, chargée de la transition énergétique à la FDE 80. À peine inauguré, celui de Corbie aussi devra évoluer pour élargir ses dessertes, en y intégrant pour quoi pas à terme des particuliers se trouvant sur son tracé. Et à plus court échéance, des panneaux photovoltaïques vont être posés sur le toit du silo à bois, pour produire de l'électricité à 60 % destinée à l'auto-consommation de la chaufferie. Bref, les réseaux de chaleur progressent. On en compte désormais 37 à travers les Hauts-de-France, où leur développement reste toutefois encore un peu freiné par l'approvisionnement en bois. Une lacune bien identifiée. « La filière y travaille au travers de notre plateforme "Bio Bois" », assure Denis Pyppe, délégué aux bio-ressources du Conseil régional, qui table sur un système d'approvisionnement à l'échelle régionale « opérationnel d'ici deux ou trois ans ».

2,5 km de tuyaux enterrés à 70 cm de profondeur. Sortie à 100°C, l'eau arrive à 90°C chez les abonnés. « La livraison de chaleur correspond à l'habilitation d'environ 1000 équivalents logements », calcule la FDE 80. La chaufferie consommera 3320 tonnes de bois par an. « Sans incidence en termes de qualité de l'air » grâce à des filtres.

L'approvisionnement en bois réclamera six rotations de camions en hiver et 1,5 en été. Les gains pour l'environnement ne devaient pas être négligeables. « La non-restauration de carbone dans l'air permise par la chaufferie équivaudra à 7 millions de km parcourus en voiture par an, par rapport à du chauffage par énergies fossiles », illustre Baptiste Michaux, ingénieur d'affaires chez Viria. Coté porte-monnaie, des économies de 5 à 10 % en moyenne sont anticipées, comparées aux anciennes chaudières au fioul et gaz. « Les gains cumifés pour tous les abonnés pourraient atteindre les 140 000 euros par an », s'est avancé Jean-Claude Morand, le président de la FDE 80, dont le chiffrage, jeudi, n'avait rien d'une promesse ténueuse. Qui pourra se vérifier sur facture d'ici quelques mois. ■ **DAVID MAILLARD**

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)